

Le 10 juillet 2020

Monsieur Nicolas BERTRAND
Vice-président en charge de l'éducation
Conseil Départemental
Hôtel du Département
Quai Jean Moulin
76100 ROUEN

Objet : Demande d'ouverture de classe ULIS

Monsieur le vice-président, cher collègue,

Nous voulons porter à votre connaissance les craintes exprimées par le collectif des parents d'élèves au sujet des classe ULIS - écoles et collèges - des circonscriptions de Rouen et des difficultés que ces personnes craignent de rencontrer à la rentrée 2020-2021 pour leurs enfants dont le handicap est reconnu et notifié par la MDPH.

Il semblerait, d'après les informations portées à notre connaissance, qu'une centaine d'enfants seraient sans affectation pour la rentrée prochaine dans les différentes circonscriptions de Rouen-Nord, Rouen-Centre et Rouen-Sud, dont au moins une 40^e d'élèves sur le canton de Saint-Etienne-du-Rouvray/Oissel.

Ce dispositif ULIS au sein des écoles et des collèges constitue un véritable progrès social et pédagogique pour les élèves en situation de handicap et leurs familles. Néanmoins, les besoins restent importants pour accompagner ces enfants et leurs familles qui vivent une véritable injustice.

Nous savons votre attachement à ces valeurs d'équité. C'est pourquoi nous sollicitons votre bienveillance et votre intervention en tant que vice-président en charge de l'éducation pour appuyer notre demande et celle de ces parents pour l'ouverture de nouvelles classes ULIS à la rentrée prochaine, pour des moyens humains disponibles permettant d'assurer un accompagnement efficace tout en assistant les professeurs dans leur enseignement.

Dans ces attentes et persuadés de pouvoir compter sur votre intervention, nous vous prions de croire, Monsieur le vice-président et cher collègue, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

Stéphane BARRÉ



Maire d'Oissel et Conseiller départemental

Séverine BOTTE



1^{ère} adjointe Mairie d'Oissel et Conseillère
départementale